

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2021_029

Séance du lundi 08 mars 2021

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 04/03/2021

Présents : 17

L'an deux mille vingt-et-un et le huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 17

Pour : 17

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Mathieu
PUCHERAL

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Michèle BUISSON, Guillaume HARVOIS

Absents:

Objet: TARIFS DU GITE - 2021 - DE_2021_029

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission tourisme, décide que les tarifs suivants seront applicables au gite dès son ouverture pour la saison 2021.

Les tarifs ci-après s'entendent taxe de séjour comprise.

- 14 € par nuit et par personne.
- 12 € par nuit et par personne pour les groupes à partir de 6 personnes.
- 10 € par nuit et par personne pour les groupes scolaires.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/03/2021 048-200057594-20210308-DE_2021_029-DE